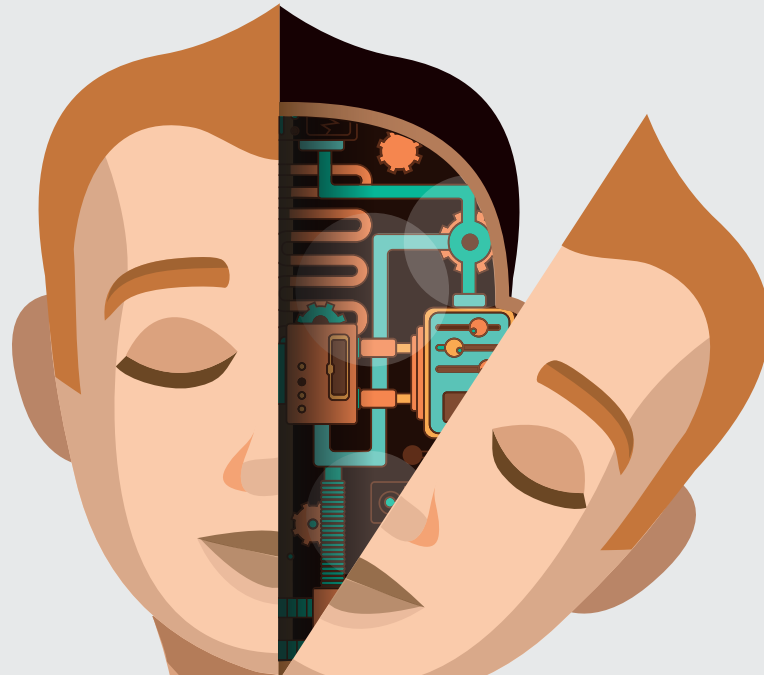


Les 10^e assises de la valorisation immobilière

Algorithmes et intelligence artificielle
Révolution pour l'expertise ?

Mardi 3 juillet 2018



Maison de la chimie
28, rue Saint Dominique
75007 Paris



Partenaire presse
BUSINESS
IMMO

BULLETIN D'INSCRIPTION - LES 10^e ASSISES DE LA VALORISATION IMMOBILIÈRE

3 juillet 2018

- Tarif public 588 € TTC (490 € HT, TVA à 20%)
 Tarif abonné Business Immo Premium 499,80 € TTC (416,50 € HT, TVA à 20%)
 Tarif membres IFEI 294 € TTC (245 € HT, TVA à 20%)

Bulletin à nous retourner par courrier à Business IMMO - 24 rue du Sentier F75002 Paris - ou par e-mail à conference@businessimmo.fr

Mode de règlement

- Par chèque à l'ordre de Business Immo
 Par virement
IBAN : FR76 3000 4021 8600 0100 9688 376
- Par carte bancaire Master Card Visa
N° de carte : (16 chiffres)
Date d'expiration : / Cryptogramme : (3 chiffres)

Mme / M. Nom..... Prénom.....

Fonction E-mail*.....

Raison sociale

N° de SIRET*

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone.....

Facturation :

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons que nous mettons en place la facture électronique, à compter du 1^{er} janvier 2017, pour tous nos clients. Au même titre que la facture papier, elle est le document légal justificatif de l'appel à paiement émis par BUSINESS IMMO. Elle a la même présentation et le même contenu que la facture papier.

Afin de recevoir la facture électronique, nous vous remercions de bien vouloir nous préciser l'email de réception :

.....

Adresse de facturation (si différente de ci-dessus)

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Date :

Cachet et signature :

- Nous déclarons avoir pris connaissance de l'intégralité des conditions générales de vente ci-jointe et en accepte sans réserve, ni restriction, toutes les clauses. Ce bulletin d'inscription a valeur de bon de commande.

Cette manifestation pourra faire l'objet d'enregistrements audio, photographique ou vidéo. L'inscription ci-dessus vaut autorisation expresse donnée à la société Business Immo de fixer et de diffuser, sur tout support, l'enregistrement de l'image et de la voix des participants effectué à cette occasion et ce, sans limitation de durée dans le temps. * Champs obligatoire